

REPUBLIQUE RWANDAISE
SECRETARIAT D'ETAT A LA
JEUNESSE ET AUX SPORTS.-

-0-0-0-0-0-

1972 - PLAN QUINQUENNAL - 1976

SPORTS - LOISIRS - CULTURE ET FOKLORE AU RWANDA.-

INTRODUCTION.

Le Secteur Sportif au Rwanda n'est qu'au début de son organisation. Plusieurs difficultés, tant financières, administratives, logistiques que techniques handicapent encore l'épanouissement de ce secteur important du Développement. C'est pourquoi, pour un progrès suivi du domaine des sports, des loisirs, de la culture et du folklore Rwandais, nous suivrons d'ores et déjà un programme d'ensemble dans l'esprit du Manifeste Programme n°4 du Parti MDR Parmehutu visant à organiser le Sport et les Loisirs ayant comme base de structure et d'action la Commune.

L'objectif est de développer les différents secteurs du Sport et des Loisirs aux fins de donner à notre Jeunesse une bonne éducation, une discipline nationale, un esprit d'équipe, un épanouissement du corps et de l'esprit (*Mens sana in corpore sano*) en lui donnant des occasions de se rencontrer, de se connaître et de se développer par la pratique du Sport et en l'empêchant de se livrer à l'oisiveté et aux effets néfastes qui en sont le corollaire. Il va sans dire que ^{la} réévaluation du Sport et de la culture typiquement rwandais ainsi que leur orientation moderne et démocratique prendront une juste place dans ce vaste programme. Un secteur des plus importants, la promotion et l'organisation des loisirs sains et utiles dans les milieux populaires, tant citadins que ruraux, ainsi que la formation des cadres nationaux nécessaires pour l'exécution du dit programme trouveront satisfaction dans une action unifiée et planifiée à tous les échelons. Le développement de la culture traditionnelle, du folklore et de l'Art Rwandais recevront l'attention qu'ils méritent.

En raison du retard manifeste vis-à-vis des autres pays, notamment en matière de Sport moderne, notre action doit être immédiate, solide et bien structurée, de façon à en arriver à la formation des Athlètes et Sportifs dignes de représenter honorablement notre Pays dans les meetings Sportifs Régionaux, Interafricains et Internationaux.

La mise en exécution de tout ce plan quinquennal ne pourrait arriver aux résultats souhaités que s'elle bénéficie de tout l'appui nécessaire, surtout au point de vue financier pour sa réalisation progressive au cours des années qui viennent.

I.- FACTEURS FAVORABLES.

- Dans son Manifeste Programme n° 4, le Parti MDR Parmehutu met l'accent sur le développement du domaine sportif, artistique, culturel et folklorique. Plusieurs séminaires organisés à ce sujet n'ont fait qu'appuyer cette idée qui recommande comme base d'action du programme sportif, la commune.

- Le département responsable nouvellement créé, est la preuve du souci constant qu'attache le Chef du Gouvernement pour le développement de ce secteur.

- L'intérêt qu'attache le public rwandais aux différentes disciplines sportives tant modernes que traditionnelles et les différentes initiatives enregistrées dans ce domaine, soit par le comité d'initiative, soit par les établissements scolaires, les unités de la Garde Nationale et de la Police les clubs et associations existent dans le Pays (Table ronde, Lions Club, CELOCKI etc...) sont des facteurs favorables au développement du sport et de la culture attirant de plus en plus l'attention du peuple.

.../...

4) Organisation des Loisirs sains et utiles dans les milieux populaires, citadins et ruraux.

- a) - Organiser des chorales, des veillées poétiques artistiques ainsi que des conférences.
- Organiser des orchestres, des centres culturels et des théâtres.
- Multiplier les cercles ^{sportifs} et de Loisirs.
- Une salle publique sera aménagée dans les centres sociaux urbains et mise à la disposition des concours culturels et récréatifs. Soirées dansantes, musicales, séances de cinéma et conférence.

4) A la Campagne:

- Introduire dans le Pays un système de cinéma ambulant pour l'éducation et l'information de la population.
- Encourager la création des centres de loisirs au sein des Foyers sociaux des jeunes:

Envoi des encadreurs dans le milieu rural pour collaborer avec les mouvements de jeunes des établissements scolaires pour la promotion des loisirs: jeux scéniques et artistiques.

- Ressusciter les loisirs traditionnels : Kubuguza, Ibitaramo
Ibyivugo, Imivugo etc...
- Pour promouvoir le domaine sportif et de loisirs, chaque encadreur communal devra disposer d'un équipement de base minimum pour lancer les activités sportives dans la Commune. Il s'agira spécialement de ballons de football, volleyball, basketball, des panneaux de basketball, des piquets et filets pour le volleyball ainsi que des siflets. Un équipement en habits et autre matériel de sports sera également indispensable. L'encadreur recherchera à regrouper tous les artistes, les instruments de musique traditionnelle, de jeux typiquement rwandais ainsi que tout autre matériel destiné à développer la culture traditionnelle dans cette Commune.

C) MEETINGS SPORTIFS.

A partir des tournois saisonniers qui constitueront pour la population locale une distraction importante, des championnats d'athlétisme moderne et traditionnel seront organisés entre deux saisons. Des soirées musicales, folkloriques et cinématographiques commentées en Kinyarwanda et contenant chaque fois un enseignement pour la population seront organisées dans le Centre Social Communal.

Chaque Commune aura une sélection de joueurs de: football, volleyball, Basketball et d'athlètes des deux catégories (traditionnelle et moderne).

- Musique traditionnelle, folklore (imbyino, imparamba, intore etc...
- Récits (ibyvugo, amahamba, imigani.....) Pour ce qui concerne l'art dans la commune, le Foyer Social rassemblera les objets fabriqués par les artistes locaux et les exposera dans un local du complexe du foyer social communal.

D) INFRASTRUCTURE SPORTIVE:

1. Stade National.

a) Généralité: Des rencontres sportives ne peuvent être organisées rationnellement et utilement que si l'on dispose d'un Stade moderne du type "Olympique". C'est pourquoi un stade moderne sera construit dans le complexe même de la ville de Kigali. Le devis est en voie d'élaboration par le Ministère des Travaux Publics et de l'Energie et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Le Stade pourra accueillir les joueurs des équipes régionales venues disputer les tournois ou désireuses de rencontrer l'Equipe Nationale. Les tournois d'athlétisme entre les établissements scolaires et les équipes représentatives des clubs s'y dérouleront. En outre, des équipes étrangères pourront y rencontrer les équipes nationales ou d'autres équipes étrangères.

b) Implantation: Ce stade sera construit dans la commune Rubungu à Remera et remplacera celui de Nyamirambo présentant beaucoup d'inconvénient dont les principaux sont les suivants :

- Une insécurité totale: toutes les hauteurs du Stade sont surplombées par le Mont Kigali couvert de bois d'où pourraient partir des esprits mal intentionnés pour mener des actions malveillantes lors des manifestations publiques.
- Va rester à côté de la ville puisque celle-ci s'étend vers Kanombe.
- Pour y accéder ^{on} est obligé de traverser un milieu de renommée peu sûre.

.../...

L'installation des annexes exigerait des travaux de terrassement trop coûteux. Son parking serait réduit à une capacité de 1000 véhicules au maximum. Par contre, le site de Remera :

- Offre des possibilités de sécurité plus accrues et beaucoup plus sûres que Nyamirambo, se situe près des forces de sécurité, entre le Camp Policier de Kacyiru et le Camp Militaire de Kanombe.
- Se place dans l'extension de la ville qui s'en approche de plus en plus.
- Est à proximité de la plaine d'aviation de ce fait les athlètes étrangers pourront débarquer et rejoindre leurs logements avec le moins de problèmes possible. Se situe au sommet d'une colline présentant un espace extrêmement suffisant pour contenir tous les complexes (Basket-ball, Volley-ball, bassin de natation etc...) annexe et parking.
- Possède une dépression en forme d'empithéâtre naturel ce qui facilitera grandement les travaux de terrassement.

c) COMPOSITION.

Ce stade comprendra:

- (1)
- Le Stade proprement dit avec ^{terrain} de football et installations athlétiques couvrira une étendue de 9 hectares.
Sa capacité sera plus ou moins de 150.000 spectateurs.
- (2) Le palais des sports étant une sorte d'empithéâtre, comprenant un stade et une scène, des musées où seraient exposés des objets d'art rwandais etc....
- Capacité: spectateurs: 5.000 places.
balcon : 250 places pour les autorités officielles.
- (3) L'Institut National d'Education Physique et Sports devant abriter tous les complexes scolaires, est un internat de 200 élèves. Il couvrira une superficie de 6 hectares.
- (4) Annexes: buvettes, magasins, logement (village olympique) terrains d'entraînement de toutes les disciplines. Ces annexes occuperont une surface de 10 hectares.
- (5) Parking d'une capacité de 5.000 véhicules occupent une aire de 15 hectares. Tout le complexe occupera une superficie de plus ou moins 40 hectares.

2. Installations sportives diverses.

Il faut entamer l'amélioration des Tribunes et terrains existants ainsi que l'aménagement de nouveaux de façon à mettre le sport au niveau de la population.

- Les priorités sont retenues dans l'ordre suivant:

La sauvegarde et amélioration progressive des installations existantes.
La création de nouvelles installations.

a) Sauvegarde et amélioration progressive des installations existantes.

Les installations actuelles présentent un aspect d'abandon dû au manque d'entretien d'une part, et aux dégradations subies durant la saison des pluies, d'autre part. Il importe donc d'engager des ouvriers temporaires devant procéder au repiquage annuel des surfaces dépourvues d'herbes. Quant à l'action de l'eau, elle ne sera atténuée que par la création de fosses canalisant l'eau de pluies et l'évacuant hors de l'enceinte des installations. Ces installations devant en outre avoir des dimensions réglementaires et être adaptées au règlement international.

Pour ce qui est des terrains de Basketball ou de Volleyball possédant une assise solide, il suffit de l'adjonction de ciment, de dalles ou de bitume, afin d'obtenir une couche définitive, et du remplacement des poteaux en bois par des poteaux métalliques. Les terrains argileux de football seront améliorés par un apport important de sable ou de gravier. Il convient également de créer des vestiaires à l'intention des équipes après l'effort sportif.

b) Création de nouvelles installations.

Chaque Préfecture doit être dotée d'un Stade polyvalent possédant les dimensions réglementaires. Dans un but d'économie, la pelouse et la piste seront en herbes pour faciliter l'entretien. Là où l'athlétisme connaît un grand essor, la piste devra être en latérite. Dans la mesure du possible

des annexes sont recommandées pour en arriver progressivement aux installations pouvant abriter toutes les disciplines sportives qui y seront pratiquées.

c). SPORT FEMININ:

Il faut encourager le développement du Sport et loisirs dans tous les établissements scolaires des filles. Des tournois interscolaires féminins devront être organisés à l'échelon préfectoral et à l'échelon National. Dans la mesure du Possible, le sport féminin devra être encouragé également à l'échelon communal.

E. LES EQUIPES REPRESENTATIVES:

1. Equipe Nationale:

Le Rwanda doit avoir des équipes nationales dans toutes les disciplines sportives possibles. Ces équipes représenteront dignement la République Rwandaise, dans les tournois et rencontres sportives interafricaines et internationales.

N.B.: Le cyclisme prend de plus en plus un essort remarquable. Il devra être amélioré et soutenu dans l'optique du présent programme. Les équipes et les athlètes nationaux seront recrutés par le comité national des Sports et Loisirs, sous le haut patronnage du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, en tenant compte du talent, du civisme et de la performance de ces athlètes.

2. Ballets: Les jeux folkloriques trouvent leur plein épanouissement dans les représentations que le ballet rwandais donne au public national et étranger. Les ballets devront être patronnés par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports dans le cadre des jeux folkloriques et par le Ministère de l'Information et du Tourisme en ce qui concerne le développement Touristique du Pays. Le comité national des sports et Loisirs déterminera les membres du Ballet National après compétitions des ballets régionaux.

V. FINANCEMENT.

1. Organiser chaque année une tombola nationale pour le développement des sports et Loisirs.
2. Le Gouvernement assurera lui-même ce financement ou pourra négocier à l'étranger une aide dans le cadre du développement sportif.
3. Les installations sportives aménagées d'une façon adéquate permettront un contrôle des rentrées et recettes pour atteindre rapidement leur amortissement ce qui allégera les frais d'entretien de ces installations.

VI. PROGRAMMATION ANNUELLE POUR "LA PERIODE DU PLAN ANNEE 1972".

- Création d'un comité National des sports et Loisirs.
- Création de 10 comités Régionaux (1 par Préfecture).
- Création de 141 comités communaux.
- Organisation du premier championnat national de Football.
- Inventaire des équipes existantes.
- Elaboration des règlements.
- Sensibilisation à l'amélioration des installations sportives existantes.
- Réservation des terrains de sport.
- Formation des arbitres.

Année 1973:

- Construction du Stade National 1ère tranche.
- Organisation des championnats et Tournois nationaux, régionaux et communaux.
- Equipement sports pour 40 Foyers sociaux Communaux.
- Organisation des championnats interscolaires.
- Equipement des cercles sportifs et des Loisirs.
- Formation des Divisions.
 - 4 équipes dans la division d'honneur.
 - 10 équipes dans la 1ère division.
 - 10 équipes dans la 2ème division
 - 3ème division pour les équipes naissantes.
- Formation de 40 encadreur sportifs.
- Amélioration des installations sportives existantes.
- Perfectionnement du Ballet National et Préfectoral.
- Organisation de la 1ère Tombola Nationale au Profit du Programme, de développement des sports et Loisirs.

- Organisation du cross populaire dans les Préfectures.
- Cyclisme.

Année 1974:

- Construction du Stade National, 2ème tranche.
- Construction d'un Institut d'Education Physique et Sports; 1ère tranche
- Création de terrain de sport à Gikongoro.
- Création de terrain de sport à Gitarama.
- Ouverture d'un comptoir National de vente d'objets d'art rwandais à Kigali et d'une Succursale à l'Aéroport International de Kanombe.
- Création d'un Centre Culturel Rwandais.
- Formation de 47 encadreurs sportifs.
- Entretien et amélioration des installations sportives.
- Organisation de la 2ème tombola Nationale au profit du programme de développement des sports et Loisirs.
- Organisation de championnat et Tournois.
- Organisation de Tournois d'athlétisme interscolaire.
- Meeting d'athlétisme populaire.
- Encouragement des cercles sportifs et de Loisirs.
- Mise sur pied des équipes nationales représentatives dans chaque discipline.

1975:

- Formation de 47 encadreurs sportifs.
- Entretien et amélioration des installations sportives existantes.
- Organisation de la 3ème tombola Nationale au profit du programme de développement des sports et Loisirs.
- Organisation des Championnats, Tournois et Meetings d'Athlétisme, populaire.
- Exhibition ballet national.
- Organisation des tournois interscolaire.
- Encouragement de cercle sportifs et de loisirs.
- Poursuite de la construction du Stade National et de l'INEPS (Institut National d'Education Physique et Sports).
- Equipement sport pour deux centres urbains.
- Equipement sport pour 40 centres sociaux communaux.

Année 1976: Travaux de finissage du stade National.

- Poursuite construction de l'I.N.E.P.S.
- Participation aux meetings sportifs internationaux.
- Exhibition Ballet National.
- Equipement sport pour 40 Foyers sociaux de jeunes dans les communes.
- Entretien et amélioration des installations sportives.
- Equipement sport pour 2 centres sociaux urbains.
- Formation de 47 encadreurs sportifs.
- Organisation de championnats et Tournois nationaux et interscolaires.
- Organisation de la 4ème Tombola Nationale au Profit du programme de développement des sports et des Loisirs.

.*****.